

**Dole-Tavaux : La plus  
belle gabegie  
jurassienne  
commence là !**

# **Le Dindon enchaîné**



Journal satirique de la vie publique locale

Numéro 20 - 2,50 €

<http://www.lecindonenchaîne.fr>

14 juin 2012

## *Le Dindon enchaîné revient sur 40 ans de débats sur l'avenir de l'aérodrome de Dole-Tavaux au Conseil général du Jura.*

*Depuis des décennies, les élus jurassiens sont partagés en deux écoles à propos de l'avenir de l'aéroport de Dole-Tavaux. Il y a d'un côté les sceptiques qui mettent en avant l'absence de perspectives et de rentabilité d'un si petit aérodrome et surtout la concurrence fratricide avec Dijon. Face à eux, les partisans du projet font le pari insensé que cet équipement à un avenir refusant obstinément que le département se désengage de l'infrastructure au nom d'un hypothétique développement économique qui se fait toujours attendre !*

# **L'AÉROPORT DE DOLE - TAVVAUX**

**POUR  
LES NULS®**



## Aéroport de Dole-Tavaux :

# Depuis 40 ans, l'avenir de l'aérodrome jurassien a fait l'objet d'une multitude de débats au sein du Conseil général du Jura. Verbatim !

*Au cours de ces 40 dernières années, l'avenir du petit aéroport de Dole-Tavaux a fait l'objet d'un grand nombre de débats au sein du Conseil général du Jura. Ces interminables palabres ainsi que les millions d'euros investis dans cette infrastructure n'ont toujours pas permis de faire décoller l'aérodrome jurassien.*

*Au contraire, au cours de ces 25 dernières années, le trafic n'a cessé de décliner passant de 24 387 en 1985 à seulement 3 275 passagers en 2011. Le Dindon enchaîné passe au crible les arguments des partisans et des opposants à ce projet.*

**A**u cours de ces 25 dernières années, le trafic de l'aérodrome de Dole-Tavaux est passé de 24 387 passagers en 1985 à seulement 2 633 en 2009. Ce chiffre est artificiellement remonté l'année suivante à 5 239 grâce au transfert de 2 570 voyageurs déroutés de Dijon lors des travaux de réfection de la piste d'envol de l'aéroport bourguignon. En 2011, le trafic a de nouveau chuté pour atteindre 3 275 passagers (dont 811 en transit) soit une baisse vertigineuse de 37,5 % par rapport à l'année précédente !

Deux ans après son lancement en grande pompe et à grands frais pour le contribuable, le programme de développement "Nouvel envol", qui a déjà coûté plus de 6 millions d'euros aux jurassiens tourne donc au fiasco. Une situation qui n'étonne en rien le *Dindon enchaîné* qui titrait en juillet 2010 : « *Après le bide du haut débit, le conseil général s'offre un crash en rase campagne !* »

**Deux ans après son lancement en grande pompe et à grands frais, le programme "Nouvel envol" qui a coûté plus de 6 millions d'euros aux contribuables jurassiens tourne au fiasco. Une situation qui n'étonne pas le Dindon enchaîné qui titrait en juillet 2010 : « Après le bide du haut débit, le conseil général s'offre un crash en rase campagne ! »**

Au cours de ces 40 dernières années, ce dossier a été maintes fois évoqué au sein de l'Hôtel du Département comme en témoignent les archives de l'institution départementale que nous avons pu consulter. Si, au cours des années 60, 70, et 80 l'avenir de l'aérodrome a fait l'objet de longues et intéressantes discussions, durant les deux décennies suivantes, les délibérations concernant cet équipement seront adoptées à l'unanimité et quasiment sans débat. Il faudra attendre 2009 pour que les conseillers généraux se penchent de nouveau sérieusement sur l'avenir de cette infrastructure devenu entretemps propriété départementale suite à la décision du Gouvernement de céder l'équipement aux collectivités territoriales.

Même s'il n'y a aucun lien de cause à effet, cette absence de débat au cours de cette période va coïncider avec la chute verti-

gineuse du trafic qui va ainsi passer de 24 387 passagers en 1985 à seulement 3 275 en 2011 !

Et depuis 40 ans, l'assemblée jurassienne se divise en deux camps sur ce dossier. Il y a d'un côté l'immense majorité des élus qui acceptent sans sourciller que la collectivité engloutisse des millions d'euros dans une infrastructure en déclin. Face à eux, un petit nombre d'élus se montre réservé voir carrément hostile. Le *Dindon enchaîné* passe en revue les arguments des uns et des autres.

**Même s'il n'y a aucun lien de cause à effet, l'absence de débat au sein du conseil général sur l'avenir de Dole-Tavaux durant les années 1990 et 2000 va coïncider avec la chute vertigineuse du trafic passagers qui va passer de 24 387 en 1985 à 3 275 en 2011 !**

Chronologiquement, du côté des sceptiques on retrouve d'abord **Robert GROSFILLEY** qui a toujours été prudent sur le sujet. En 1967, l'élu s'inquiétait déjà de la concurrence entre Tavaux et Longvic. Le 18 mars 1970, l'élu du canton des Bouchoux affirmait : « *La rentabilité d'un tel aéroport me paraît aléatoire* ». « *Je tiens simplement à souligner que c'est un pari. J'espère que nous le gagnerons, mais pour ma part j'ai quelques préoccupations à cet égard* » prévenait-il dès 1972 !

*M. Grosfilley. — Dans cette affaire où il y a de gros intérêts, les vœux romantiques ne tiennent pas devant les comptes d'exploitation. Je ne crois pas que cette ligne Chambéry - Dole - Paris soit*

**En 1972, Robert Grosfilley émettait déjà des doutes quant à la pérennité de l'aéroport jurassien. L'ancien élu du canton des Bouchoux soulignait que dans cet affaire les vœux romantiques ne tiennent pas devant les comptes d'exploitation !**

Quelques mois auparavant, **M. GROSFILLEY** avait déjà fait part de ses craintes d'un échec s'exclamant : « *Le conseil général fait un pari et il le fait avec des si... Il faut pour choisir le camp de son pari, mettre les si en valeur (...). Si je perds, si la réussite de Tavaux des est éclatante, si le génie des uns l'emporte sur la*

# Le Dindon enchaîné

*ladrerie des autres, tant mieux, mais si dans quelques années j'ai eu raison, je regretterai d'avoir eu raison !<sup>1</sup>»*

*« Dans cette affaire où il y a de gros intérêts, les vœux romantiques ne tiennent pas devant les comptes d'exploitation » poursuivait-il à l'adresse des partisans du projet.*

A l'époque, un autre conseiller général, **Henry ROUGET**, faisait écho aux inquiétudes de **M. GROSFILLEY**. En 1972, l'élu d'Arinthod s'exclamait : *« Je considère que c'est un mauvais pari !<sup>2</sup> »*

**Maurice FAIVRE-PICON** rejoindra le camp des opposants en 1979 après la fermeture de la ligne aéro postale qui rouvrira quelques années plus tard. L'élu de Dole sud-ouest déclarait par exemple en 1986 : *« Aujourd'hui, même les industriels intéressés qui sont sur place ne prennent pas l'avion à l'aéroport de Dole-Tavaux. Si cet aérodrome ne sert à rien, même pas à ceux qui ont des activités économiques et qui sont susceptibles de l'utiliser, à quoi servent ces crédits et ces investissements ?<sup>3</sup> »* L'élu communiste n'en était pas à son coup d'essai. Il avait déjà fait part de son opposition au projet à plusieurs reprises comme ce jour de novembre 1979 où il affirmait : *« Je m'élève contre la politique mise en place, de faire financer pour quelques intérêts privés, avec des fonds publics, des infrastructures de privilège !<sup>4</sup> »*

30 ans plus tard, l'opposition à la mise en place d'un nouveau programme de développement -à plus de 10 millions d'euros- sera portée par **Christophe PERNY**. Le 6 novembre 2009, le leader du groupe de gauche confessait : *« On sent bien ou plutôt on ne sent pas une adhésion particulièrement enthousiaste autour de ce projet là, on sent qu'il y a un grand nombre de doutes. Pour notre part, nous avons un grand doute sur le fait d'avoir la capacité dans un département comme le Jura de pouvoir, en plus de l'existant et en plus des projets qui arrivent, en particulier de la LGV, avoir un équipement de ce type performant »*. Le porte parole de l'opposition clôturait son intervention par cette phrase : *« J'ai de vrais doutes, on me dit que cela va être un aéroport, alors là, franchement, j'ai vraiment d'énormes doutes sur cela, quand on sait qu'il y a Mulhouse, Lyon, est-ce qu'entre les deux il y a de la place réellement pour créer cet équipement ? »*

*Je m'élève contre la politique mise en place, de faire financer pour quelques intérêts privés, avec des fonds publics, des infrastructures de privilège.*

**En 1979, Maurice FAIVRE-PICON, conseiller général communiste s'élevait contre « la politique mise en place, de faire financer pour quelques intérêts privés, avec des fonds publics, des infrastructures de privilège. »**

*« Même les industriels intéressés qui sont sur place ne prennent pas l'avion à l'aéroport de Dole-Tavaux. Si cet aérodrome ne sert à rien, même pas à ceux qui ont des activités économiques et qui sont susceptibles de l'utiliser, à quoi servent ces crédits et ces investissements ? »*

**Maurice FAIVRE-PICON**

**M. PERNY** réitérera ses critiques quelques semaines plus tard. *« Nous avons de sérieux doutes sur la viabilité de ce projet, en tout*

*cas par rapport à un développement important qui permette dans l'avenir d'en faire un équipement structurant au niveau au moins régional »* confiait-il en décembre 2009 avant d'ajouter : *« Nous pensons que cet équipement n'est pas un bon choix pour le développement du département et même de la région<sup>5</sup> »*. Il se montrait encore plus catégorique dans la suite de son allocution concluant sur un ton martial : *« Nous pensons que sur ce sujet-là il faudrait arrêter les frais<sup>6</sup> ! »*

Il récidivera le 28 mai 2010. *« Nous ne sommes pas pour faire des paris avec les fonds publics et avec les fonds de notre département à un moment où ces fonds sont précieux »* s'exclamait-il alors !

*« Nous pensons que cet équipement n'est pas un bon choix pour le développement du département et même de la région. »*

**Christophe PERNY**

*C'est pourquoi nous pensons que sur ce sujet-là il faudrait arrêter les frais, c'est pourquoi nous voterons contre cette proposition.*

**En 2009, lorsqu'il était dans l'opposition, Christophe PERNY demandait à la majorité de droite « d'arrêter les frais » avec l'aéroport de Tavaux. Dix huit mois plus tard, devenu président du conseil général, il décidait de relancer le projet !**

A l'époque, sa collègue du canton de Chaumergy, **Danielle BRULEBOIS**, ne cachait pas non plus son scepticisme quant aux chances de réussite du programme "Nouvel envol" : *« J'ai eu des nouvelles de l'aéroport de Dijon qui avance beaucoup, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon est très active. Ils ont eu des crédits européens pour 15 M€ pour réparer leurs locaux et ils ont déjà mis en place une ligne Dijon-Madrid et Dijon-Londres en Easy-Jet. Donc, je pense que l'on va avoir beaucoup de mal à les concurrencer et je n'ai pas beaucoup d'espoir en l'avenir de l'aéroport de Tavaux »* confiait-elle le 10 décembre 2009.

*« Nous pensons que sur ce sujet-là il faudrait arrêter les frais ! »*

**Christophe PERNY**

Au cours de cette même réunion, deux autres élus de gauche exprimerons des réserves. **Raphaël PERRIN** confessait : *« Je ne pense pas qu'il y ait place pour plusieurs aéroports »*. **Alain BIGUEUR** émettait de son côté le souhait suivant : *« Le fiasco du haut débit, j'espère qu'on ne va pas le refaire avec l'aéroport<sup>7</sup> ! »*

Suite à la victoire de la gauche aux élections cantonales de mars 2011 et sa désignation à la tête de l'institution départementale, **Christophe PERNY** fera un virage à 180° en décidant de relancer le programme "Nouvel envol" qu'il avait énormément critiqué lorsqu'il siégeait dans l'opposition !

Malgré le revirement spectaculaire du nouveau président de l'institution départementale et de plusieurs élus de gauche, **Marc-Henri DUVERNET** se démarquera de ses camarades socialistes en affichant clairement son opposition à ce dossier.

Suite page 5

<sup>1</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 11 janvier 1972.

<sup>2</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 11 janvier 1972.

<sup>3</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 5 décembre 1986.

<sup>4</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 15 novembre 1979.

<sup>5</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>6</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>7</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

## **Christophe PERNY ou l'art de retourner sa veste en deux temps trois mouvements !**

Lorsqu'il siégeait dans l'opposition, **Christophe PERNY** s'était clairement opposé au programme "Nouvel envol" mis en place par l'ancienne majorité de droite au conseil général. Tout juste désigné président de l'institution départementale, il fera une volte face spectaculaire sur ce dossier. En effet, à peine une semaine après son sacre, celui-ci déclarait dans la presse : « *On avait voté contre, car on pensait que le Département du Jura ne devait pas porter seul cette infrastructure. Si, par contre, on arrive à des partenariats, on peut revenir sur notre position. Mais il faut voir si d'autres collectivités sont capables de s'investir à hauteur suffisante. Que le Jura porte seul l'aéroport n'est pas possible. Je ne ferai pas ce pari sur des fonds publics, du moins pour le conseil général seul. Ce dossier est emblématique de ce qui va changer.*<sup>8</sup> »

Depuis sa prise de fonction il y a plus d'un an, M. PERNY a donc entraîné ses collègues de gauche, auparavant majoritairement hostiles au projet, dans un pari à plusieurs millions d'euros. L'ancien opposant se montre même désormais extrêmement enthousiaste quant à l'avenir de l'infrastructure aéroportuaire. « *La nouvelle donne impulsée par la majorité transforme le "boulet" en atout, l'enlisement en dynamique et donne des résultats concrets et porteurs d'avenirs*<sup>9</sup> » assurait-il lors de son discours d'introduction au vote du budget départemental en décembre 2011. « *Nous avons davantage la capacité de porter ce dossier là que ne l'avait nos prédécesseurs qui l'avaient mis en panne*<sup>10</sup> » assurait-il encore crânement le 14 janvier 2012 sur le plateau de France 3.

Belle pirouette lorsque l'on sait que l'ancien leader de l'opposition affirmait en décembre 2009 : « *Cet équipement n'est pas un bon choix pour le développement du département* ». A l'époque, l'élu de gauche demandait même à la droite « *d'arrêter les frais* » sur ce dossier. Aujourd'hui, le nouveau président assure qu'avec « *cet aéroport on va créer de l'emploi, de l'activité économique* » et ose même affirmer que grâce à ce projet, « *l'argent public sera particulièrement bien utilisé !*<sup>11</sup> »

**En décembre 2009, M. PERNY, alors leader de l'opposition affirmait : « Cet équipement n'est pas un bon choix pour le développement du département » et demandait même à la droite « d'arrêter les frais ». Le nouveau président de gauche assure aujourd'hui qu'avec « cet aéroport on va créer de l'emploi, de l'activité économique » et ose même affirmer que « justement, avec cet aéroport, l'argent public sera particulièrement bien utilisé ! »**

Outre son spectaculaire retournement de veste, M. PERNY se montre désormais très virulent à l'égard des opposants de l'aérodrome dont il faisait lui-même partie il y a encore quelques mois. Ainsi, en septembre dernier, il fustigeait ses détracteurs avec le tact qui lui sied si bien : « *Sur l'aéroport, on me reproche d'avoir changé d'avis. Ah bon ! Et puis, le reste de l'année on me*

*reproche de pas changer d'avis. Y'a une expression populaire qui dit (...) : "Y'a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis"<sup>12</sup> » se gaussait-il !*

Particulièrement contrarié, l'élu déblatèrait : « *On peut être contre tout, surtout quand on est responsable de rien, c'est facile, parce que ça engage à rien, c'est le cas !* »

Le chef de l'exécutif a par ailleurs eu beaucoup de mal à cacher son agacement après la création du Collectif d'opposants à l'aéroport de Dole-Tavaux. Son intervention à la tribune de l'Hôtel du Département le 21 septembre 2011 en témoigne : « *Il y a des docteurs en contre dans l'affaire. (...) Dans la photo qu'y avait, y'a des docteurs en contre, c'est-à-dire le matin ils se lèvent, ils sont contre. Voilà. Mais ils sont pour quoi ? Pour rien ! Et pour certains, ils sont allés aux élections vérifier si les gens étaient d'accord avec eux et ils ont fait 4 %. Voilà, donc moi je veux bien prendre des leçons mais pas par des gens comme ça et ce ne sera jamais le cas !* »

**« Sur l'aéroport, on me reproche d'avoir changé d'avis. Et puis, le reste de l'année on me reproche de pas changer d'avis. Y'a une expression populaire qui dit : "Y'a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis". »**

**Christophe PERNY**

Fidèle à lui-même M. PERNY indiquait : « *Celui qui dit, j'suis contre, ben il est contre, mais il est contre, il peut dire toujours qu'il est contre mais ça existe. Voilà, on peut être contre que le ciel soit bleu, mais il est bleu, donc, et c'est comme ça. C'est la même logique. Donc moi à partir de là j'ai regardé pour essayer, nous avons regardé ensemble, pour essayer, et bien d'arriver à un projet qu'on ne peut pas éviter, qu'on arrive au meilleur projet possible.* »

Afin de justifier son revirement il poursuivait : « *On essaie avec ce qu'on a, c'est pas nous qui avons choisi le fait de l'avoir, et bien d'utiliser le mieux possible les moyens qu'on peut mettre à disposition des jurassiens, avec le budget le plus raisonnable possible, parce qu'on ne dépense pas les millions par plaisir croyez bien* ». Dans la suite de son discours, le nouveau chef de la majorité contredisait totalement l'ancien leader de la minorité de gauche en précisant : « *Il y a un vrai projet de développement possible pour ce lieu, qui peut devenir un vrai lieu de développement pour le département du Jura. Et bien moi j'ai pas l'intention de passer à côté. J'ai l'intention de travailler.*<sup>13</sup> »

Plus récemment, il s'exclamait : « *Pour ce qui est de l'avenir, moi j'ai donné des objectifs clairs, précis et raisonnables. On a dit mars 2012 on lance le projet, l'objectif: 15 à 20 000 passagers en mars 2013. Je l'ai dit très clairement, si c'est un échec, nous arrêterons et j'ai demandé au délégataire d'intégrer cela en disant très clairement qu'on ne pouvait pas prendre tous les risques seuls. Donc nous avons changé aussi l'état d'esprit, la façon de travailler ce dossier là. Maintenant si nous sommes à 15 000, 20 000 passagers en mars 2013 ce sera la preuve que ça fonctionne.*<sup>14</sup> ». Rendez vous dans quelques mois alors !

<sup>8</sup> La Voix du Jura – 7 avril 2011.

<sup>9</sup> Discours d'ouverture du budget 2012 du conseil général - 8 décembre 2011.

<sup>10</sup> Ca me regarde - France 3 Franche-Comté – 14 janvier 2012.

<sup>11</sup> Ca me regarde - France 3 Franche-Comté – 14 janvier 2012.

<sup>12</sup> Intervention lors du Rendez vous citoyens consacré au développement durable - 21 septembre 2011.

<sup>13</sup> Intervention lors du Rendez vous citoyens consacré au développement durable - 21 septembre 2011.

<sup>14</sup> Ca me regarde - France 3 Franche-Comté – 14 janvier 2012.

Suite de la page 3

« Ce projet ne répond pas à un certain nombre de critères de performance économique dans le contexte actuel de crise et ne démontre pas sa viabilité sur le long terme » écrivait-il encore sur son blog le 4 novembre 2011 pour justifier son abstention lors du vote de crédits d'investissements pour l'aéroport.

Le conseiller général de Lons ajoutait : « Le département a des compétences obligatoires qu'il peine à satisfaire correctement (...). Nous avons la responsabilité de faire des économies sur les dépenses optionnelles, dans le cadre d'un budget de rigueur sub. Nous savons que l'aéroport Dole-Tavaux ne sera jamais rentable financièrement. (...) Je considère que l'on aurait pu négocier le retrait du département de cette délégation de service public, ce qui nous aurait permis d'anticiper l'avenir de cette infrastructure et probablement coûté moins cher que les dépenses qui vont se succéder ces prochaines années ». Le benjamin de l'assemblée avait au moins raison sur un point. Depuis son accession à la présidence du conseil général, **Christophe PERNY** a englouti plus de 4 millions d'euros dans cet aéroport avec le succès que l'on sait, soit plus que ne l'avait fait la droite entre 2007 et 2011 !

Face à ces critiques, les arguments des partisans de l'aéroport ne sont guères convaincants. Faute d'études sérieuses laissant présager un avenir radieux pour l'infrastructure, les élus jurassiens en sont réduits à avancer une multitude de banalités toutes plus navrantes les unes que les autres. Les défenseurs du projet mettent surtout en avant leur souhait de développer le département. Or, dans ce domaine, la meilleure volonté n'a jamais suffi à attirer les voyageurs.

Exemple de ce manque criant de clairvoyance, **Lucien CIABRINI**, conseiller général de Sellières déclarait le 1<sup>er</sup> décembre 1969 : « Dans un avenir très proche, toute région qui ne sera pas desservie par un aéroport de grande capacité et d'abords faciles, sera à mon sens condamnée à végéter économiquement. Si nous voulons faire craquer le monopole des sièges sociaux, il faut prévoir dans notre région Franc-Comtoise la construction d'un aéroport qui permette de lui donner une vocation continentale européenne. »

---

**Face aux critiques, les arguments des partisans de l'aéroport ne sont guères convaincants. Faute d'études sérieuses laissant présager un avenir radieux pour l'infrastructure, les élus jurassiens en sont réduits à avancer une multitude de banalités toutes plus navrantes les unes que les autres.**

---

L'année suivante, **André SOCIE**, président en exercice de l'assemblée départementale répondait aux critiques d'un autre élu en ces termes : « Lorsqu'on connaît une évolution aussi rapide que celle qui s'impose à nous actuellement, il faut savoir prendre des risques et prendre le train lorsqu'il part ». L'ancien maire de Champagnole et conseiller général du canton éponyme lâchait ensuite cet argument implacable : « Ce pari, comme tout pari, il est perdable, mais il est également gagnable et si on ne joue pas la partie on n'a pas de chance de gagner, mais la certitude de perdre<sup>15</sup> ! »

Il poursuivait son exposé en ajoutant : « Demain nous aurons besoin d'avoir, aussi proche que possible de nos activités, un aéroport assurant les liaisons internationales ! »

Lorsqu'il siégeait à l'Hôtel du Département, **Pierre TALAGRAND** figurait lui aussi au nombre des fervents partisans de l'aérodrome. Celui-ci proclamait notamment en 1986 : « Je suis persuadé que tôt ou tard cet aéroport jouera dans notre région le rôle qu'il mérite (...). C'est inéluctable, nous ne pouvons pas nous priver d'un outil qui devrait un jour, sinon désenclaver, du moins contribuer à l'essor de nos industries et de notre économie<sup>16</sup> ». 25 ans plus tard, cet équipement ne remplit toujours aucun de ces deux objectifs !

économique régionale, car dans un avenir très proche, toute région qui ne sera pas desservie par un aéroport de grande capacité et d'abords faciles, sera à mon sens condamnée à végéter économiquement.

Si nous voulons faire craquer le monopole parisien des sièges sociaux, il faut prévoir dans notre région Franc-comtoise la construction d'un aéroport qui permette de lui donner une vocation continentale européenne, que ce soit en transit, ou en départ de

**En 1969, Lucien CIABRINI, élu de Sellières assurait que « dans un avenir très proche, toute région qui ne sera pas desservie par un aéroport de grande capacité et d'abords faciles, sera condamnée à végéter économiquement. »**

Quelques jours plus tard, **Pierre BRANTUS**, devenu à son tour président du conseil général, reprenait le flambeau en affirmant : « Cet aéroport, qui devrait avoir une vocation interrégionale, ne trouvera sa signification que dans la mesure où la liaison autoroutière Dole-Dijon, c'est-à-dire l'A39 sera réalisée<sup>17</sup> ». Manque de chance pour l'ancien sénateur du Jura, Dole-Tavaux accueillait environ 24 000 passagers par an avant l'ouverture de l'autoroute A39 contre à peine plus de 3 200 en 2011 !

Parmi les autres champions du discours insipide figure **Jean-Louis CRESTIN-BILLET** qui s'exclamait le 1<sup>er</sup> février 1990 à la tribune de l'Hôtel du Département : « Notre aéroport de Dole-Tavaux sera ce qu'on voudra bien en faire selon la volonté qu'on a de le développer ». Visiblement satisfait de sa formule bidon, l'élu poursuivait sur sa lancée : « Je crois qu'il faut que notre assemblée apporte son soutien à cet équipement important dans le Jura, et il faut ne pas avoir l'air de douter de l'avenir de cet aéroport qui est un atout important, parce que d'autres sont prêts à développer leur aéroport au détriment du nôtre. »

Réunis le 6 novembre 2009, les 34 conseillers jurassiens débattrent longuement de l'avenir de l'infrastructure. Or, tout au long de ce débat, les arguments des élus favorables à l'infrastructure s'avérèrent fort peu convaincants.

La palme du ridicule revient sans conteste à **Franck DAVID** qui s'exclama au cours de cette réunion : « On ne sait pas demain quel sera le devenir de l'aéroport, mais en tous les cas si on prend l'avion trop tard, ce sera trop tard, et ensuite, on ne pourra plus revenir en arrière<sup>18</sup> ». L'élu, particulièrement inspiré ce jour là poursuivra : « C'est un formidable outil que l'on a et que l'on peut (...) au jour le jour modifier selon le temps et l'aide que l'on pourra y apporter. »

---

**« Notre aéroport de Dole-Tavaux sera ce qu'on voudra bien en faire selon la volonté qu'on a de le développer. »**

**Jean-Louis CRESTIN-BILLET**

---

<sup>15</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 18 mars 1970.

<sup>16</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 5 décembre 1986.

<sup>17</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 9 décembre 1986.

<sup>18</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

# Le Dindon enchaîné

Le conseiller général ajoutera : « Je voudrais simplement (...) dire combien il est à mon sens important en tant que développement économique du département, voire de son développement touristique.<sup>19</sup> »

L'élu de Rochefort sur Nenon interviendra de nouveau sur le sujet le 28 mai 2010 avec la même clairvoyance : « Il s'agit d'un développement raisonné qu'on voudrait donner à une structure existante. Encore une fois, si elle n'existait pas, on n'en parlerait même pas. Il s'agit d'une structure existante qu'on veut valoriser, à laquelle on veut apporter une synergie avec d'autres structures aéroportuaires qui sont proches d'elle » confiait-il.

courageux, il est ambitieux, on ne sait pas demain quel sera le devenir de l'aéroport, mais en tous les cas si on prend l'avion trop tard, ce sera trop tard, et ensuite, on ne pourra plus revenir en arrière.

Donc c'est un formidable outil que l'on a et que l'on peut, vous l'avez rappelé tout à l'heure, au jour le jour modifier selon le temps l'aide que l'on pourra y apporter. Encore une fois merci et bravo !

**Les déclarations de certains élus sur Dole-Tavaux laissent sans voix, c'est notamment le cas de Franck DAVID qui déclarait en 2009 : « On ne sait pas demain quel sera le devenir de l'aéroport, mais en tous les cas si on prend l'avion trop tard, ce sera trop tard, et ensuite, on ne pourra plus revenir en arrière. »**

L'intervention de **Marie-Christine DALLOZ** ne sera guère plus flamboyante. La députée se dira « très favorable à relancer une dynamique sur l'aérodrome de Dole Tavaux à une condition (...) : C'est que l'on soit bien sûr qu'à chaque étape, en fonction de l'avancée et de la validation de l'étape précédente, le conseil général puisse revenir sur ses engagements. Parce qu'un engagement à 10 ans sur les travaux annoncés, il y a quand même dans ce dossier (...) des éléments ambitieux qui ne pourront être validés que si chaque étape est bien respectée. »

Un autre responsable politique aurait été inspiré de se taire ce jour de novembre 2009 plutôt que d'énoncer une telle ânerie. Il s'agit du maire actuel de Champagnole **Clément PERNOT** qui s'exclamera : « J'ai les photos du meilleur client de l'aéroport de Tavaux, c'est le meilleur puisqu'il l'a pratiqué par deux fois en moins d'un an, et sur l'escalator il est inscrit : Aéroport régional. (...) Vous aurez tous compris que son meilleur client c'est Nicolas Sarkozy. Donc ce sont des photos qui font le tour du monde, avec un escalator où il y a marqué aéroport régional<sup>20</sup> ». Pathétique !

M. Pernot - Président, c'était pour rassurer notre ami Tournier parce que j'ai les photos du meilleur client de l'aéroport de Tavaux, c'est le meilleur puisqu'il l'a pratiqué par deux fois en moins d'un an, et sur l'escalator il est inscrit : aéroport régional. Donc il n'y a pas de ségrégation par rapport à l'institution régionale puisque l'on revendique l'appellation aéroport régional. Vous aurez tous compris que son meilleur client c'est Nicolas Sarkozy. Donc ce sont des photos qui font le tour du monde, avec un escalator où il y a marqué :

**En 2009, Clément PERNOT osait déclarer que le meilleur client de l'aéroport de Tavaux n'était autre Nicolas SARKOZY dont les photos ont fait le tour du monde montrant un escalator où il y a marqué aéroport régional !**

**Marie-Christine CHAUVIN** ne se montrera pas non plus avare de formules creuses comme en témoigne cet extrait de son intervention : « Il me semble que dans cette assemblée nous sommes tous unanimes pour un développement touristique. Moi, je crois (...) que cet aéroport sera un outil précieux pour nous aider au développement touristique. Ce développement touristique qui nous permettra d'apporter un plus à nos

professionnels du tourisme et donc, par conséquent, d'avoir des impacts sur les emplois, emplois directs et indirects, autour de l'économie touristique.<sup>21</sup> »

Quant à **Gérard BAILLY**, qui a engagé le conseil général dans cette galère en acceptant que le département prenne sous sa coupe la gestion de l'aéroport, son exposé laisse également pantois. Il invitera d'abord ses collègues à « savoir prendre une décision ». Le baron d'Uxelles expliquera ensuite : « Croyez-vous que PSA Renault, quand ils lancent un nouveau modèle de voiture, soient sûrs que ce modèle va marcher ? Est-ce que vous croyez que dans la recherche médicale ou quand on cherche des médicaments, on soit sûr de réussir ? Je dis que celui qui veut toujours être sûr de réussir avant de démarrer, vous pensez bien qu'il ne fait rien non plus.<sup>22</sup> »

**« Je suis persuadé que tôt ou tard cet aéroport jouera dans notre région le rôle qu'il mérite (...). C'est inéluctable, nous ne pouvons pas nous priver d'un outil qui devrait un jour, sinon désenclaver, du moins contribuer à l'essor de nos industries et de notre économie. »**

**Pierre TALAGRAND**

**Jean-Marie SERMIER** figure lui aussi au nombre des fervents partisans de Dole-Tavaux. Malheureusement, la plupart des arguments mis en avant par le parlementaire jurassien ne sont pas à la hauteur des enjeux de ce dossier comme en témoigne cet extrait de son intervention du 6 novembre 2009 : « Je crois que là on a un outil qui, s'il n'existait pas, nous ne l'inventerions pas parce que nous ne pourrions pas le mettre en place. Mais à partir du moment où il est là, notre devoir d'élus est de le transmettre aux générations qui vont nous suivre avec au moins autant d'activités que lorsque nous l'avons pris. En tous les cas, cela me semble important.<sup>23</sup> »

Pour le député de la 3<sup>ème</sup> circonscription, « la Bourgogne un jour viendra dans cet aéroport. On est à 20 minutes de Dijon par l'autoroute, par la sortie de Choisey. On a une capacité multimodale sur ce secteur qui va être incroyable. Si nous obtenons comme nous l'espérons tous la future gare TGV de la région doloise, on est à moins de 2 heures de Saint-Exupéry, parfaitement, mais on peut bosser en réseau avec Saint-Exupéry parce que Saint-Exupéry a quelques problèmes quelquefois. On ne rêve pas, c'est comme cela que cela fonctionne. Dans tous les autres aéroports il y a des liens entre les gros et les petits aéroports.<sup>24</sup> »

**« Je crois que là on a un outil qui, s'il n'existait pas, nous ne l'inventerions pas parce que nous ne pourrions pas le mettre en place. Mais à partir du moment où il est là, notre devoir d'élus est de le transmettre aux générations qui vont nous suivre avec au moins autant d'activités que lorsque nous l'avons pris. »**

**Jean-Marie SERMIER**

Les propos de **Jean RAQUIN**, sont eux aussi consternants. L'ancien président de l'institution départementale déclarait en 2009 : « On avait confié une étude au cabinet Cap-Sud et le résultat de cette étude de spécialistes qui ont

<sup>19</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>20</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>21</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>22</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>23</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>24</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

# Le Dindon enchaîné

travaillé sur l'ensemble des petits aéroports comme le nôtre, ils estimaient que Tavaux, en France, était celui qui était le plus porteur de promesses, de par sa surface, sa longueur de piste, sa situation géographique, par rapport au climat et par rapport aux habitations. Ce sont bien ces éléments qui ont certainement influencé ceux qui se sont engagés avec nous.<sup>25</sup> »

Il ajoutait : « L'arrivée de Kéolis et de spécialistes devrait changer les choses ». On doit également au conseiller général de Bletterans cette brillante déclaration : « Comptons sur notre délégataire pour bien agir, bien travailler et faire aussi bien qu'il a fait dans d'autres lieux où ils ont pris la gestion des aéroports. »

En réalité, cette dernière déclaration est pour le moins présomptueuse. En effet, sur les cinq aérodromes gérés par Kéolis, tous affichent une baisse désastreuse du trafic au cours de ces dernières années. Angers Loire est ainsi passé de 9 000 passagers en 2006 à 5 292 en 2011, Albert Picardie de 1 528 en 2007 à 1 126 en 2011, Epinal Mirecourt de 2 339 en 2006 à seulement 171 en 2011 et enfin Troyes Barberey de 1 330 en 2006 à seulement 800 en 2011 !

Le conseiller général de Bletterans déclarait encore : « On a un partenaire privé qui est efficace, qui connaît bien son travail, qui connaît tous les réseaux, il faut lui faire confiance et lui donner les moyens de travailler. Si effectivement on n'a pas réussi l'enjeu dans quelques années, ce que je ne pense pas d'ailleurs, je suis très optimiste, on en tirera les conséquences.<sup>26</sup> »

**Sur les cinq aérodromes gérés par Kéolis, tous affichent une baisse désastreuse du trafic au cours de ces dernières années. Angers est passé de 9 000 passagers en 2006 à 5 292 en 2011, Albert Picardie de 1 528 en 2007 à 1 126 en 2011, Epinal de 2 339 en 2006 à 171 en 2011 et enfin Troyes de 1 330 en 2006 à seulement 800 en 2011 !**

Les interventions de Gilles CARNET méritent elles aussi une mention particulière. Selon l'ancien vice-président du conseil général « l'entreprise [Kéolis Airport -Ndlr] a été choisie après négociations ». Celui-ci ajoutait : « C'est moi qui les ai menées, j'ai obtenu avec les services des avancées de la part des deux candidats. Ce qui veut quand même bien dire qu'ils étaient très intéressés, autrement, s'ils ne l'avaient pas été ils nous auraient dit : "Vous demandez trop, on ne peut pas y accéder, on abandonne". Mais il faut quand même dire qu'ils exploitent à leurs risques et péril. Actuellement, on va assurer par notre dotation annuelle un forfait qui est en définitive le déficit estimé au niveau du fonctionnement. C'est un forfait maximum. Si le délégataire perd plus que ce qui est prévu, croyez bien qu'il va nous dire qu'il va arrêter, ce qui est bien logique puisqu'ils ont la possibilité de mettre fin à la délégation en cas de problème de rentabilité. »

Il poursuivra avec un aplomb déconcertant : « Donc, il n'y a pas de risque. Si ces gens-là, qui font parties de sociétés financières capitalistes (...) se sont engagés c'est bien parce qu'ils savent qu'ils ne vont pas perdre de l'argent<sup>27</sup> ». Reconnaissons qu'il avait au moins raison sur ce dernier point. En effet, pour l'exercice 2010, les comptes de la société d'exploitation de l'aéroport laissent apparaître que plus des deux tiers des recettes sont des aides publiques. Résultat, grâce à cet apport massif de liquidité, la SAS a pu dégager un bénéfice de 40 000 € malgré un trafic plus que

modeste. De son côté, le conseil général a dépensé environ 3,5 millions pour cet équipement en moins d'un an !

Les arguments des élus de gauche favorables au projet ne sont pas davantage convaincants. Patrick VIVERGE est l'un d'entre eux. Celui-ci indiquait par exemple en 2009 : « Je crois qu'il faut effectivement (...) qu'il y ait un contrôle, qu'il y ait des commissions qui contrôlent de façon à ce qu'il n'y ait pas de dérapages, si l'on peut dire, concernant les finances du département. Mais, de toute façon, là, on ne peut faire autre chose qu'un pari (...) avec de l'argent public. C'est notre rôle en tant qu'élus<sup>28</sup> ». Si la délégation de service public prévoit bien la mise en place d'un comité de suivi chargé d'accompagner l'évolution du projet, cette instance n'a jamais été réunie depuis le lancement du programme "Nouvel envol". Résultat, la collectivité n'a donc jamais exercé son droit de regard sur la gestion de l'infrastructure malgré les millions engloutis dans le projet.

leur risque et péril. Actuellement, on va assurer par notre dotation annuelle un forfait qui est en définitive le déficit estimé au niveau du fonctionnement. C'est un forfait maximum. Si le délégataire donc perd plus que ce qui est prévu, croyez bien qu'il va nous dire qu'il va arrêter, ce qui est bien logique puisqu'ils ont la possibilité de mettre fin à la délégation en cas de problème de rentabilité. Donc, il n'y a pas de risque. Si ces gens-là qui font parties de sociétés financières capitalistes, pour reprendre un qualificatif très souvent utilisé par notre ami, André Lamy, se sont engagés c'est bien parce qu'ils savent qu'ils ne vont pas perdre de l'argent.

**Gilles CARNET assurait en 2009 : « On va assurer par notre dotation annuelle un forfait (...). C'est un forfait maximum ». L' élu laissait ainsi croire que l'exploitation de l'aéroport ne coûterait pas grand chose aux Jurassiens. C'est oublier un peu vite les 4,5 millions d'euros engloutis en deux ans dans le programme "Nouvel envol".**

Le conseiller général de Dole poursuivait : « Il y a des décisions qu'il faut prendre et aussi surveiller, contrôler, ne pas s'engager les yeux fermés et surveiller ce dossier. Si on se rend compte effectivement que c'est une erreur parce que Dijon se développe d'une façon considérable ou qu'il y a d'autres éléments qui nous donnent tort, à ce moment-là il faut se retirer de cette affaire. Il n'y a pas un investissement si colossal sur ce dossier.<sup>29</sup> »

M. VIVERGE s'exprimera de nouveau sur le sujet quelques mois plus tard. Il déclarait le 28 mai 2010 avec le même talent : « Si l'on regarde les cartes aéronautiques, l'aéroport de Dole-Tavaux a une grande importance sur les cartes. Il est là. C'est une structure performante. Au niveau national, on connaît l'aéroport de Dole-Tavaux.<sup>30</sup> »

**« Si l'on regarde les cartes aéronautiques, l'aéroport de Dole-Tavaux a une grande importance sur les cartes. Il est là. C'est une structure performante. Au niveau national, on connaît l'aéroport de Dole-Tavaux. »**

**Patrick VIVERGE**

Le leader du groupe Agir à gauche apportait ainsi son brillant éclairage en précisant : « Il y a une délégation de service public, avec des gens qui ont fait des calculs et des partenaires qui ont des calculs et qui ont décidé de s'engager. Là, on a des chiffres, il y a des dossiers qui sont énormes là-dessus, il y a deux partenaires, des chiffres, et on peut s'appuyer là-dessus quand même pour prendre une décision. »

<sup>25</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>26</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>27</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>28</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>29</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>30</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 28 mai 2010.

# Le Dindon enchaîné

Dans chacune de ses interventions, **Michel GINIES** fera preuve de la même légèreté. Pour l'élu communiste, l'aéroport jurassien « reste (...) un équipement structurant pour notre territoire, c'est un atout régional qui a surtout le mérite d'exister. (...) Avec le canal Freycinet, avec le rail et l'autoroute, c'est un élément qui compte, à mon sens, dans une complémentarité des transports que nous devons exiger avec force.<sup>31</sup> »

Il ajoutait encore en ce jour de novembre 2009 : « Jusqu'à maintenant la gestion et l'activité de cet aéroport n'ont certes pas été à la hauteur de nos attentes, je crois qu'il faut le dire, les raisons sont multiples. Mais pour faire court, il me semble qu'il faut donner une nouvelle chance à cette infrastructure, il faut y croire en gardant les yeux ouverts, c'est-à-dire en évaluant bien les risques parce qu'il y en a, c'est-à-dire que si cela ne décolle pas dans les années qui suivent, il faudra en tirer les conséquences, toutes les conséquences et pas attendre non plus que l'on s'enferme.<sup>32</sup> »

Décidément pas avare de lieu commun il poursuivait : « L'outil est là. Il faut l'entretenir et le préserver, voire le développer intelligemment et raisonnablement sans négliger les autres moyens de transport, sans négliger l'environnement et avec beaucoup de vigilance sur les financements et je dirai aussi avec beaucoup de prudence<sup>33</sup> ». Il conclura son intervention par cette brillante formule : « Je serai tenté de dire, effectivement, (...) c'est un pari, mais n'enterrons pas les choses avant qu'elles ne soient sorites de terre.<sup>34</sup> »

Les proclamations d'**André LAMY** laissent également dubitatif. Lors de la désignation du nouveau gestionnaire de l'aéroport, le conseiller général de Voiteur justifiait son vote de la manière suivante : « On va voter pour mais (...) on n'est pas particulièrement convaincu non plus de la pertinence de ce dossier. Mais on a voté sur les conseils de notre ami, **Michel GINIES** (...). Donc par solidarité avec lui on va voter pour ! »

M. Lamy - On n'est pas beaucoup intervenu sur le dossier, je veux simplement dire que l'on va voter mais qu'on n'est pas particulièrement convaincu non plus de la pertinence de ce dossier. Mais on a voté sur les conseils de notre ami, Michel Giniès, qui malheureusement n'est pas là aujourd'hui et qui défend ce dossier, donc par solidarité avec lui on va voter pour.

La deuxième raison c'est que, comme le disait Gilles Carnet, KEOLIS n'est pas une entreprise philanthropique, elle a fait ses calculs, je pense que c'est une deuxième raison pour nous donner confiance.

**Le 10 décembre 2009, André Lamy annonce qu'il va voter pour l'attribution de plus de 800 000 € de crédits pour l'aéroport alors qu'il affirme ne pas être convaincu de la pertinence de ce dossier. L'élu ajoute : « On a voté sur les conseils de notre ami, Michel GINIES par solidarité avec lui ! »**

L'élu ne va malheureusement pas en rester là n'hésitant pas à ajouter : « Comme le disait **Gilles CARNET**, Kéolis n'est pas une entreprise philanthropique, elle a fait ses calculs, je pense que c'est une deuxième raison pour nous donner confiance. (...) Si **Gilles CARNET**, qui n'a pas l'habitude de dépenser facilement l'argent du département, s'y met, je crois que l'on peut y aller gaiement.<sup>35</sup> »

Les arguments d'**Esio PERATI** sont tout aussi navrants lui qui déclarait en 2009 : « Effectivement c'est le contribuable qui va payer le déficit, j'en suis parfaitement conscient, mais dans une

vision lointaine, futuriste dirais-je, je me dis que l'on va peut-être se déplacer de plus en plus dans les airs, parce qu'on va trouver les moyens !<sup>36</sup> »

**« Effectivement c'est le contribuable qui va payer le déficit, j'en suis parfaitement conscient, mais dans une vision lointaine, futuriste dirais-je, je me dis que l'on va peut-être se déplacer de plus en plus dans les airs, parce qu'on va trouver les moyens. »**

**Esio PERATI**

Le 24 février dernier, **Christophe PERNY** a fait voter un avenant à la délégation de service public relative à l'exploitation de l'aéroport de Dole Tavaux. Ce document précise qu'une « clause d'objectifs a été fixée » au délégataire qui « devra assurer un volume global annuel de passagers compris entre 15 000 et 20 000 passagers. »

Ce document stipule que « des bilans intermédiaires et définitifs seront établis afin de déterminer s'il est opportun de poursuivre l'exploitation des lignes considérées ». Toujours selon cet avenant : « Si, à la fin de l'année 2012, le bilan définitif établi montre que le délégataire n'a pas atteint ou n'atteindra pas les objectifs fixés, la convention de délégation de service public pourra être résiliée par le département ». Dans ce cas, « le délégataire recevra pour solde de tout compte, une indemnité de rupture d'un montant de 600 000 €. »

Avec cet avenant, **Christophe PERNY** s'offre donc un dernier looping avant un probable crash à court ou moyen terme !

- Le Dindon enchaîné est édité par la Société Protectrice des Contribuables
- Directeur de la publication : PERNOT Alain
- ISSN : 1635-5032
- Imprimé par la SPC, rue du Verger 39230 Froideville
- Mail : ledindon.net@wanadoo.fr
- Le Dindon enchaîné a fait l'objet d'une déclaration d'intention de paraître auprès du Parquet de Lons-le-Saunier pour lequel la S.P.C. a obtenu un "Récépissé de déclaration de publication journal ou écrit périodique"
- Fondateurs : Alain PERNOT, Morad EL HATTAB

## Commandez Le Dindon enchaîné

- N° 20 : ... exemplaire(s) x 2,50 €
- N° 19 : ... exemplaire(s) x 2,00 €
- N° 18 : ... exemplaire(s) x 2,00 €
- N° 17 : ... exemplaire(s) x 3,00 €
- N° 16 : ... exemplaire(s) x 2,00 €
- N° 15 : ... exemplaire(s) x 1,50 €
- N° 14 : ... exemplaire(s) x 3,00 €
- N° 13 : ... exemplaire(s) x 2,00 €
- N° 12 : ... exemplaire(s) x 1,50 €

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Coupon à retourner à la **S.P.C.**  
Rue du Verger - 39230 Froideville

<sup>31</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>32</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 6 novembre 2009.

<sup>33</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 28 mai 2010.

<sup>34</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 28 mai 2010.

<sup>35</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.

<sup>36</sup> Séance plénière du Conseil général du Jura du 10 décembre 2009.